

Mel. ce.0130163g@ac-aix-marseille.fr

95 Impasse de Lurian

13 300 SALON DE PROVENCE

Les changements prévus à la rentrée 2023 sous réserve d'accord du conseil d'administration du collège (vote prévu le 29 juin)



La construction d'un plan d'action dans le cadre du projet d'établissement

Année scolaire 2023-2024	Année scolaire 2022-2023
 pHARe 2: 2^{ième} année de mise en place du protocole de prise en charge du harcèlement; Renforcement de l'action des référents culture, devoirs faits, parcours avenir, décrochage, numérique, etc En plus du groupe de prévention du décrochage (GPDS), mise en place d'une cellule de veille sur le climat scolaire; Construction d'un agenda prévisionnel de l'année scolaire connu de tous et mis en ligne sur le site du collège 	Recommandations, propositions d'actions, perspectives Axe 1 : Poursuivre et approfondir la réflexion autour du vivre-ensemble Objectif : générer des dynamiques de respect entre les élèves, parents et personnels, et donner le goût de l'école aux élèves les plus fragiles. Axe 2 : Poursuivre l'affirmation d'une culture commune Objectif : favoriser l'intérêt des apprentissages pour les élèves à travers des pratiques d'évaluation harmonisées et un plan de formation établissement suivi par la communauté éducative.



Mel. ce.0130163g@ac-aix-marseille.fr

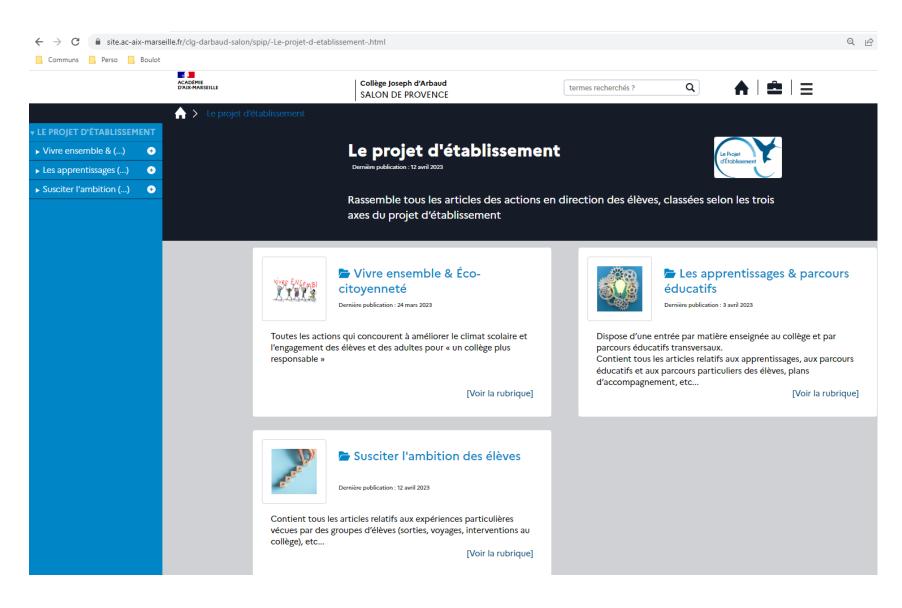
95 Impasse de Lurian

13 300 SALON DE PROVENCE

Les changements prévus à la rentrée 2023 sous réserve d'accord du conseil d'administration du collège (vote prévu le 29 juin)



Communiquer sur le projet d'établissement au travers du site du collège





Mel. ce.0130163g@ac-aix-marseille.fr

95 Impasse de Lurian

13 300 SALON DE PROVENCE

Les changements prévus à la rentrée 2023 sous réserve d'accord du conseil d'administration du collège (vote prévu le 29 juin)



L'année scolaire sera découpée en deux périodes d'évaluation

Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2022-2023	
Deux seme	estres pour toutes les classes	Trois trimestres pour toutes les classes	

- → Des bilans intermédiaires réguliers pour ponctuer les apprentissages, impliquer les parents et éviter « l'enlisement » des élèves dans un cumul de notes non révélateur ;
- → Semestre 1 : à mi-période, rencontres parents professeurs, avec remise de relevé de notes ou rencontre des parents et PP uniquement ...
- → Semestre 2 : bilan pédagogique de mi-semestre et relevé de notes envoyées aux parents et rencontres des parents des élèves les plus fragiles ;
- → 2 Conseils de classes classiques ou
- → Expérimentation par le professeur principal sur sa classe de conseil de classe avec les élèves, plus solennels, rédaction de l'appréciation générale préparée par les élèves, etc...
- → Un calendrier décalé pour le niveau 3^e étant donné que le 2nd conseil de classe devra avoir lieu début juin
- → Un calendrier plus étalé pour les autres niveaux puisque les 2nd conseils auront lieu le plus tard possible, vers la fin juin.



Mel. ce.0130163g@ac-aix-marseille.fr

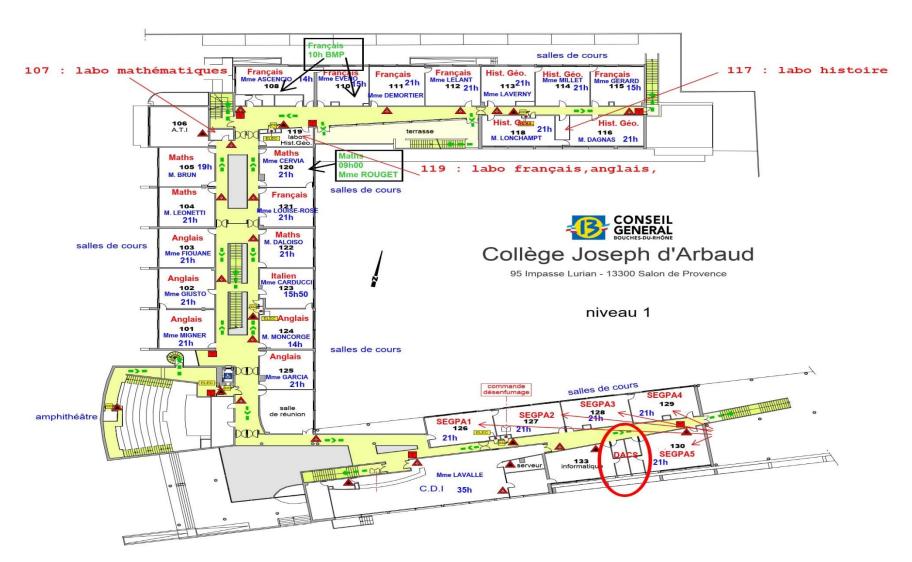
95 Impasse de Lurian

13 300 SALON DE PROVENCE

Les changements prévus à la rentrée 2023 sous réserve d'accord du conseil d'administration du collège (vote prévu le 29 juin)



Tous les enseignements généraux seront dispensés dans l'enceinte principale du collège





Mel. ce.0130163g@ac-aix-marseille.fr

95 Impasse de Lurian

13 300 SALON DE PROVENCE

Les changements prévus à la rentrée 2023 sous réserve d'accord du conseil d'administration du collège (vote prévu le 29 juin)



Les effectifs d'élèves et le nombre de classes diminuent

Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2022-2023				
6e collège et ULIS	Prévision 115 élèves	4 classes à 29 él.	6 ^e collège et ULIS	Constat actuel 129 élèves	5 classes à 26 el.	
5 ^e collège et ULIS	Prévision 133 élèves	5 classes à 27 él.	5 ^e collège et ULIS	Constat actuel 127 élèves	5 classes à 26 el.	
4e collège et ULIS	Prévision 120 élèves	5 classes à 24 él.	4 ^e collège et ULIS	Constat actuel 235 élèves	9 classes à 26 el.	
3 ^e collège et ULIS	Prévision 224 élèves	8 classes à 29 él.	3 ^e collège et ULIS	Constat actuel 223 élèves	8 classes à 28 el.	
TOTAL collège et ULIS	592 élèves	22 classes	TOTAL collège et ULIS	714 élèves	27 classes	
6° SEGPA	Prévision 20 élèves	1 et ½ classes	6 ^e SEGPA	Constat actuel 21 élèves	1 et ½ classes	
5° SEGPA	Prévision 24 élèves	1 et ½ classes	5° SEGPA	Constat actuel 24 élèves	1 et ½ classes	
4 ^e SEGPA	Prévision 24 élèves	1 et ½ classes	4 ^e SEGPA	Constat actuel 24 élèves	1 et ½ classes	
3° SEGPA	Prévision 24 élèves	1 et ½ classes	3 ^e SEGPA	Constat actuel 26 élèves	1 et ½ classes	
TOTAL SEGPA	92 élèves	6 classes	TOTAL SEGPA	95 élèves	6 classes	
Atelier relais	10 élèves par session (4 sessions / an)		Atelier relais	10 élèves par session (4 sessions / an)		
TOTAL général	694 élèves (125 élèves en moins)		TOTAL général	819 élèves		



Mel. ce.0130163g@ac-aix-marseille.fr

95 Impasse de Lurian

13 300 SALON DE PROVENCE

Les changements prévus à la rentrée 2023 sous réserve d'accord du conseil d'administration du collège (vote prévu le 29 juin)



Version du mardi 30 mai 2023

Les changements en classe de 6e générale (arrêté du 7 avril 2023 MENE2302486A)

Année scolaire 2023-2024			Année scolaire 2022-2023		
Français	4h30	Dont ½ h en ½ classe	Français	4h30	Dont ½ h en ½ classe
Mathématiques	4h30	Dont ½ h en ½ classe	Mathématiques	4h30	Dont ½ h en ½ classe
Histoire-géographie, enseignement moral et civique	3h	Dont ½ h en ½ classe	ht ½ h en ½ classe Histoire-géographie, enseignement moral et civique		Dont ½ h en ½ classe
Anglais	4h		Anglais	4h	
Sciences (SVT et physique – chimie)	3h	Dont 1 h en ½ classe	Sciences et technologie	4h	Dont 1 h en ½ classe
Education physique et sportive	4h		Education physique et sportive	4h	
Enseignements artistiques (arts plastiques et éducation musicale)	2h		Enseignements artistiques (arts plastiques et éducation musicale)	2h	
Soutien français et mathématiques	1h				
TOTAL	26h	2,5 heures allégées	TOTAL	26h	2,5 heures allégées



Mel. ce.0130163g@ac-aix-marseille.fr

95 Impasse de Lurian

13 300 SALON DE PROVENCE

Les changements prévus à la rentrée 2023 sous réserve d'accord du conseil d'administration du collège (vote prévu le 29 juin)



La section sportive scolaire évolue

Année scolaire 2023-2024		Année scolaire 2022-2023		
Triathlon (course, vélo, natation) ou duathlon (course, vélo) ou aquathlon (natation et course)	Nous sommes en pleine négociation lycée, Région, Conseil départemental, Club partenaire et instances scolaires sportives départementales et Rectorat.	Natation	Problème d'accès à la piscine des Canourgues (pas de créneau disponible) Problème d'accès à la piscine du lycée Adam-de-Craponne 2 accompagnateurs au bord du bassin, Demande de reversements collège => lycée pour financer le coût d'utilisation 3 créneaux sur la semaine de 11h00 à 14h00 mobilisés pour 4 classes (1 par niveau) afin de laisser un temps suffisant aux élèves de la section, les autres n'ont pas ou peu de cours.	



Mel. ce.0130163g@ac-aix-marseille.fr

95 Impasse de Lurian

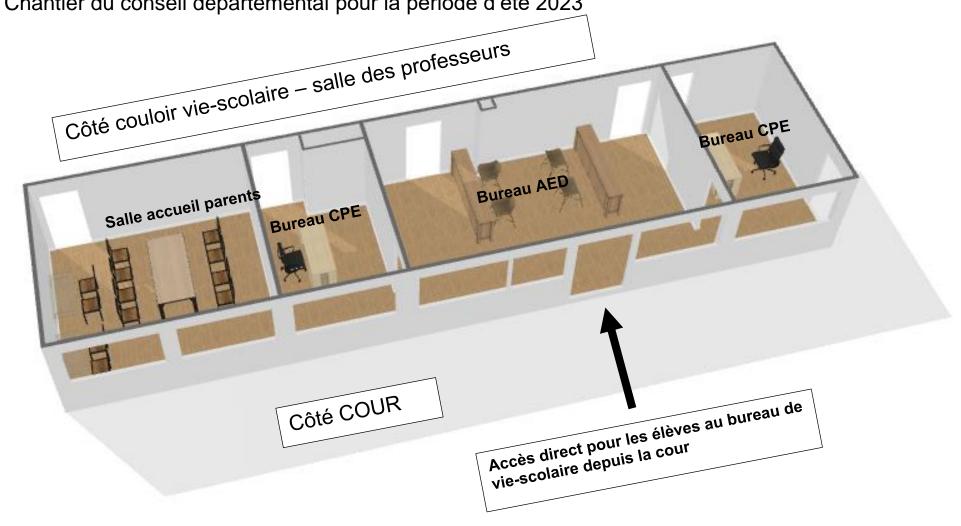
13 300 SALON DE PROVENCE

Les changements prévus à la rentrée 2023 sous réserve d'accord du conseil d'administration du collège (vote prévu le 29 juin)



Les espaces de vie-scolaire sont remaniés

Chantier du conseil départemental pour la période d'été 2023





Mel. ce.0130163g@ac-aix-marseille.fr

95 Impasse de Lurian

13 300 SALON DE PROVENCE

Les changements prévus à la rentrée 2023 sous réserve d'accord du conseil d'administration du collège (vote prévu le 29 juin)



La construction des classes est repensée

- Les classes moins nombreuses doivent être simplifiées, plus homogènes en termes de choix de langues vivantes étudiées et d'options choisies par les élèves (retour à un seul choix possible d'option facultative type latin et LCE, LCE anglais uniquement);
- Il ne sera pas autant possible qu'avant de donner satisfaction aux familles (aux élèves) pour être regroupés dans les mêmes classes :
 - ✓ Priorité n°1 : ne pas complexifier inutilement l'emploi du temps ;
 - ✓ Priorité n°2 : respecter une homogénéité entre classes (équilibre filles garçons ; nombre d'élèves à besoins éducatifs particuliers, nombre d'ESH qui suivent des élèves en situation de handicap) et l'hétérogénéité au sein de la classe ;
 - ✓ Priorité n°3 : séparer à la demande des professeurs des élèves et regrouper à la demande des familles d'autres élèves, si cela ne détruit pas l'équilibre établi.

On en revient à l'objectif n°1 du projet d'établissement : le vivre ensemble et le climat scolaire qui commence dans la classe. Nous travaillerons sur les difficultés de certains élèves dans leurs relations interpersonnelles. Plus de lien entre l'assistant d'éducation de référence pour la classe et les professeurs, dont le professeur principal. Échanges accrus entre professeurs, CPE, personnel de direction.



Téléphone : 04 90 53 16 43

Fax: **04 90 42 18 49**

Mel. ce.0130163g@ac-aix-marseille.fr

95 Impasse de Lurian

13 300 SALON DE PROVENCE

Les changements prévus à la rentrée 2023 sous réserve d'accord du conseil d'administration du collège (vote prévu le 29 juin)



Évolution de l'échelle des punitions (disparition de l'exclusion de cours comme une punition)

Le règlement intérieur va être modifié de façon à considérer l'exclusion de cours (ou de permanence) comme une mesure conservatoire, dans l'attente d'une médiation élève – professeur, conduite par un CPE ou un personnel de direction.

La médiation pourra déboucher sur un simple rappel au règlement ou sur une punition de type excuses orales ou écrites au professeur ou à la classe, retenue.

Selon les circonstances réelles ayant conduit à l'exclusion, une procédure disciplinaire pourra être engagé entrainant à l'issue d'un contradictoire de deux jours au moins une décision de sanction telle que prévue au règlement intérieur : avertissement, blâme, mesure d'exclusion temporaire de la classe ou de l'établissement, etc...



Mel. ce.0130163q@ac-aix-marseille.fr

95 Impasse de Lurian

13 300 SALON DE PROVENCE

Les changements prévus à la rentrée 2023 sous réserve d'accord du conseil d'administration du collège (vote prévu le 29 juin)



La construction de l'emploi du temps des classes, salles, enseignants, élèves, AESH, à l'année

- Les emplois du temps des classes doivent être simplifiés avec si possible 4 heures de cours le matin et 3 heures l'après-midi;
- Les élèves auront tous cours sur les quatre jours les lundis, mardis, jeudis et vendredis, matin et après-midi (mercredi matin aussi, selon les classes);
- Les élèves ont droit à une pause méridienne d'au moins 1h30 ;
- Les horaires de transport ne peuvent pas être modifiés pour la rentrée 2023;
- La pause méridienne 12h00 14h00 sera privilégiée et la récréation de l'après-midi proposée à 16h00. Il n'y aura plus d'entrée ou de sortie de groupes d'élèves pour des cours à 13h00;



Téléphone : 04 90 53 16 43

Fax: **04 90 42 18 49**

Mel. ce.0130163g@ac-aix-marseille.fr

95 Impasse de Lurian

13 300 SALON DE PROVENCE

Les changements prévus à la rentrée 2023 sous réserve d'accord du conseil d'administration du collège (vote prévu le 29 juin)



La gestion de la cour

- Une permanence sera systématiquement proposée aux élèves qui n'auraient pas cours à 11h00 (sauf si personnel AED en nombre insuffisant);
- Les élèves du Conseil de Vie Collégienne travaillent sur un projet d'espaces identifiés sur la cour, schématiquement :
 - ✓ Une partie sur le haut, plutôt calme, où les activités paisibles (lecture, discussions) seront privilégiées,
 - ✓ Une partie vers le bas, le préau, ou des activités plus dynamiques seront encadrées par les assistants d'éducation. Les élèves selon leurs besoins passeront d'une partie à l'autre de la cour.
- L'ensemble du personnel de vie-scolaire pourra être affecté à la gestion de la cour entre 12h00 et 14h00 ;
- Les élèves montent devant leur salle juste avant la sonnerie (montée autonome des classes)



Mel. ce.0130163g@ac-aix-marseille.fr

95 Impasse de Lurian

13 300 SALON DE PROVENCE

Les changements prévus à la rentrée 2023 sous réserve d'accord du conseil d'administration du collège (vote prévu le 29 juin)



La gestion de la pause méridienne

- L'association sportive et la chorale pourront accueillir tous les élèves qui le souhaitent sur la pause méridienne;
- Des activités de détente ou de soutien dans le cadre de « devoirs faits » sont à l'étude entre 12h00 et 14h00;
- L'accès pour les élèves aux salles de cours sera bloqué entre 12h00 et 14h00 (portes fermées à clés depuis la cour) sauf aux élèves encadrés pour une activité;

La gestion du restaurant scolaire

- Le service de ½ pension débutera à 11h45, en continu, par classe, jusqu'à 13h15;
- Le collège ne souhaite plus proposer dans ces conditions le forfait 3 jours ;